



ALLOCATIONS FAMILIALES

UNE NÉCESSITÉ POUR
LES FAMILLES PRÉCAIRES

UN GROUPE DANS CHAQUE PROVINCE



Avec
le soutien de la



Wallonie



ALLOCATIONS FAMILIALES

UNE NÉCESSITÉ POUR LES FAMILLES
PRÉCAIRES

CONTEXTE

Les allocations familiales font partie des transferts de compétences vers la Wallonie dans le cadre de la 6ème réforme de l'Etat.

FAMIWAL est le nouvel organisme porteur de cette matière de la Sécurité sociale dans notre région. Un rappel des règles générales est nécessaire afin d'appréhender les nouveautés voulues par le législateur wallon.

OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de:

- Mieux connaître les nouveaux aspects organisationnels;
- Savoir déterminer le droit aux allocations familiales aujourd'hui;
- Maîtriser les démarches utiles à l'ouverture du droit, singulièrement en matière de prestations familiales garanties;
- Connaître les futures évolutions du modèle wallon.





CONTENU

- Un très bref historique : de l'ONAFTS à FAMIWAL (comment le système fédéral a doucement glissé vers un système régional);
- Dans les grandes lignes : comment s'établit le droit aux allocations familiales aujourd'hui dans le cadre de la loi générale des allocations familiales;
- Ensuite : les grands principes d'ouverture du droit en prestations familiales garanties;
- Enfin : le futur modèle d'allocations familiales en Wallonie (modifications au 1/01/2019 et au 1/01/2020).

PUBLIC VISÉ

Travailleurs sociaux, juristes,....

MÉTHODOLOGIE

Exposés – examens de cas pratiques sous la forme de réponse aux questions.

INTERVENANTS

Agents provinciaux de FAMIFED.



INFORMATIONS PRATIQUES

LE 6 NOVEMBRE 2018 - De 9h00 à 12h30

Au Centre Ilon,
rue des Tanneries 1 à 5000 Namur

LE 8 NOVEMBRE 2018 - De 9h00 à 12h30

Au Centre de Dépaysement et de Plein Air,
rue du Chenel 23 à Marbehan

LE 22 NOVEMBRE 2018 - De 9h00 à 12h30

À l'Auberge de Jeunesse Simenon,
rue Georges Simenon 2 à 4020 Liège

LE 6 DÉCEMBRE 2018 - De 9h00 à 12h30

Au Domaine ONE - Centre de formation Jean-Victor Corbisier,
Avenue de la Reine 1 à 1340 La Hulpe

LE 13 DÉCEMBRE 2018 - De 9h00 à 12h30

À l'Auberge de Jeunesse du Beffroi,
Rampe du Château 2 à 7000 Mons

Participation aux frais

Membre: 48 euros • Non membre: 70 euros

Ce prix comprend la participation à la formation, les documents et les pauses-café. Une facture vous sera adressée suite à l'événement.

Merci de ne pas effectuer de paiement préalable.

Inscriptions/Renseignements

<http://www.uvcw.be/formations-cpas/1692>

Infos contenu: Bernard Dutrieux (081 24 06 55 - bd@uvcw.be)

Infos pratiques: Claudine Ska (081 24 06 56 – csk@uvcw.be)

Le groupe est limité à 20 participants. Les inscriptions seront prises en compte suivant leur ordre d'arrivée.

Conditions générales

Possibilité d'annulation sans frais jusqu'à 10 jours avant la formation.

Après cette date, l'entièreté du paiement sera demandée (sauf présentation d'un certificat médical).

LE CPAS



l'avenir solidaire